

LA PRESSE PREND CHER

LE 25 OCTOBRE 2012 CLAIRE BERTHELEMY

Quelques jours avant le site de l'Assemblée, nous publions le rapport parlementaire sur l'économie de la presse, préparé dans le cadre des débats sur la loi de finances 2013. Rapport accablant pour la presse papier, incapable de s'adapter au numérique. Et qui révèle les montants exacts des aides reçues par les grands titres en 2011 et leur utilisation.



Mercredi matin à l'Assemblée, le député Michel Françaix présentait **les conclusions de ses travaux sur les médias et la situation de la presse française**, dans le cadre des auditions et votes du projet de loi de finances 2013. L'occasion pour *Owni* de dévoiler le contenu de son rapport (dont une copie est présente en intégralité au bas de cet article). Critique à l'égard des aides, caustique sur les journaux papiers, il est aussi tourné vers l'avenir, qui pour le député se joue sur le numérique.

Obsolète

Sur les trois sections de la mission, le rapport sur la presse est donc à la fois le plus dense et le plus véhément. Michel Françaix est catégorique :

“

La mutation vers le numérique s'accélère pour toutes les familles de presse, y compris pour la PQR, qui s'y trouve d'ailleurs concurrencée et dont les recettes sur Internet atteignent désormais 10% du chiffre d'affaires. [...] Dans le contexte de révolution industrielle que vit la presse, le rôle des pouvoirs publics ne doit pas être d'empêcher mais d'accompagner une mutation irréversible.

”

Pour le député de l'Oise, **présent à la troisième journée de la presse en ligne** : *“l'ancien monde n'arrive pas à mourir quand le nouveau n'arrive pas à naître.”* Comprendre à travers cette **citation d'Antonio Gramsci** (membre fondateur du Parti communiste italien, écrivain et théoricien politique), la presse papier et le régime de coopération sont obsolètes. Pour autant, la presse française est la plus soutenue.

Seulement, les aides ne permettent pas à un nouveau système viable pour la presse d'émerger et sur les 10



milliards d'euros de chiffre d'affaires de la presse, 11% provient des aides à la presse. Et dans ce milliard, l'essentiel des ressources est à destination du modèle ancien, "indépendamment de toute réflexion sur leur finalité, leur pertinence et leur viabilité". L'utilisation de l'argent des contribuables dans ce cadre laisse songeur. Le député cite l'exemple du versement des 50 centimes par exemplaire pour "retarder la mort de France Soir" et aux milliers d'euros dépensés pour permettre au groupe Hersant de garder la tête hors de l'eau.

En somme, les contribuables, par le biais des aides directes versées à la presse (hors TVA à 2,10 % pour la presse écrite, considérée comme aide indirecte), n'ont pas réussi à sauver *France Soir* et ont dépensé des sommes considérables pour ... rien.

Ainsi, selon le parlementaire, les aides à la presse, vaste manne financière pour les journaux, en majorité papier, sont à remettre à plat et à redistribuer. Pour évaluer ce qu'elles représentent de nos jours, voici un aperçu de leur ventilation, le fonds stratégique de modernisation de la presse (FSMD) étant budgété à hauteur de quelques 33,5 millions d'euros pour 2013 :

On apprend également que certains titres bénéficient de l'aide au maintien du pluralisme dont *L'humanité* (3,08 millions d'euros en 2012), *La Croix* (2,94 millions) et *Libération* (2,87 millions) ; un pluralisme qui en 2012 se limiterait donc encore à l'offre du papier. Mais parmi ces aides, il en est une encore plus absurde et mal ciblée que les autres. L'aide au transport postal des journaux de presse écrite. Le député précise que "le coût de ce moratoire représente pour quatre titres de presse télévision¹ deux fois plus que pour la totalité des titres de la presse quotidienne nationale".

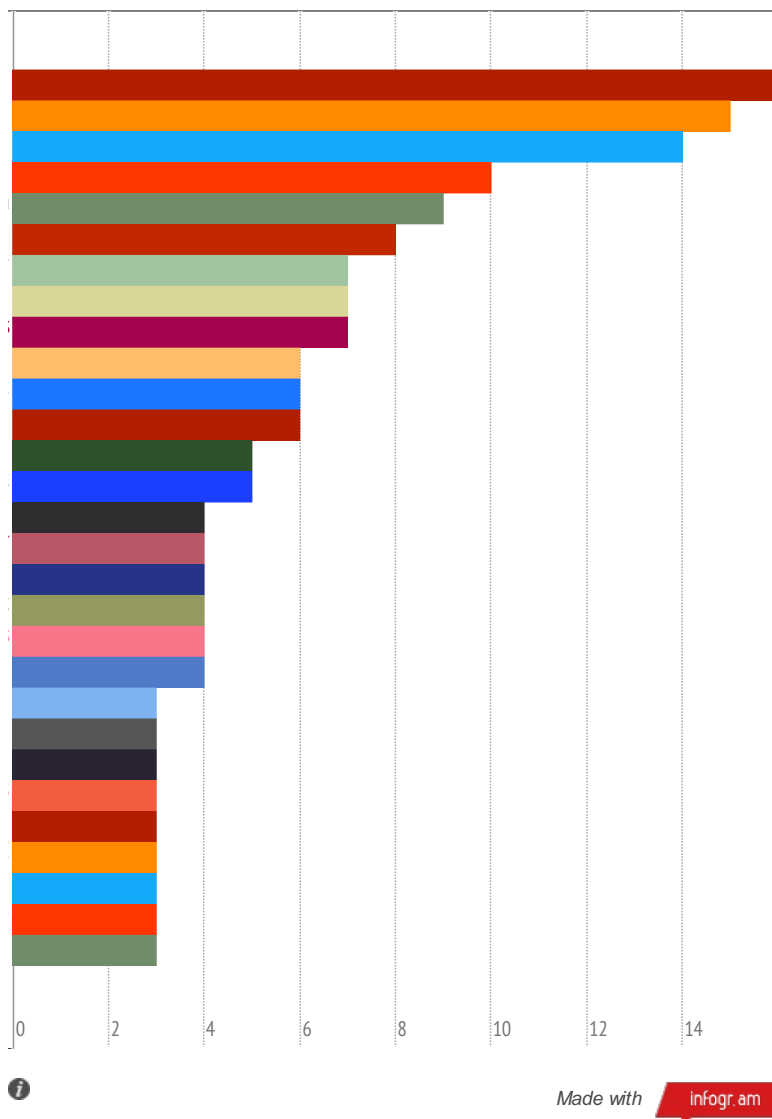
La Direction générale des médias et des industries culturelles (DGMIC) a répertorié dans un tableau en pages 28 et 29 du rapport ce que chacun touchait (passez le curseur sur les rectangles de couleur pour faire apparaître les montants précis) :

Subventions à la presse (2011) *en euros*



**PETITE PRESSE EN LIGNE
DEVIENDRA GRANDE (OU
PAS)**

**Alors que démarre ce matin
la 3e journée de la presse
en ligne, organisée par le
Spiil, Aurélie Filippetti était
...**



Autre constat, les aides directes ne prennent pas en compte le super taux réduit de TVA pour la presse papier à 2,1%. Pour Michel Françaix, la répartition de la contribution publique par "famille de presse" hors aide postale et aide directes, soit les aides fiscales, bénéficient le plus à la presse magazine (35% des bénéficiaires) contre 24% pour la PQR et 15% pour la PQN. L'idée ? Cibler davantage et attribuer un taux de TVA réduit sur "la presse d'information citoyenne". Autrement dit ni *Gala* ni *Voici* ni les magazines de golf, qualifié par le rapporteur de presse de loisirs ou "presse récréative" et de fait pour lesquels le taux de TVA à 2,1% n'est pas justifié. Le député précise :



Le principe de solidarité qui sous-tend le système coopératif de distribution de la presse trouve déjà sa contrepartie dans l'application de tarifs postaux préférentiels qui bénéficient encore largement à la presse magazine.



Les taux de TVA différentiels appliqués en fonction de l'objet du journal, pourquoi pas. Même Bruxelles ne pourrait avoir **à notifier la France d'un infraction au droit communautaire** : la Belgique applique déjà un taux à 0% pour les quotidiens d'information générale et 6% sur les autres publications. Ce serait donc possible de taxer *Voici* à 7% quand *Libération* resterait à 2,1%.

Mutation

Mais le député ne se contente pas dans son rapport de parler de presse écrite et il souligne l'importance du passage au numérique pour une partie de la presse :



Il faut en avoir conscience, d'ici une dizaine d'année, peut-être moins, la presse quotidienne papier sera distancée par la presse en ligne. L'hypothèse actuellement retenue de diminution de la vente au numéro pour les quatre prochaines années est de 25%.



L'optimisme de Françaix pour le numérique fait chaud au coeur et il continue sur sa lancée d'une ode à la presse en ligne, en taclant au passage la presse papier : *"Trop occupé à tenter de préserver l'existant, le secteur oublie d'innover et de consentir les nécessaires investissements d'avenir"*. Dommage pour les pros du secteur mais il est possible d'enfoncer le clou un peu plus loin en expliquant que les aides à l'investissement sont *"trop souvent des aides déguisées au fonctionnement"*. 20 millions d'euros sur presque 1,2 milliards d'aides pour l'aide au développement de la presse en ligne. Un tout petit rien.

Parmi les obstacles restant, la TVA à 19,6 pour la presse en ligne est l'un des points qui vaut l'ire de Michel Françaix. Le même contenu sur un support différent devrait être taxé de la même manière, par souci de *"neutralité technologique"*, explique le député.

Le fonds stratégique, grand lésé

Considéré par le rapporteur comme étant l'élément clé de la réforme des aides à la presse, le fonds stratégique n'est que que la fusion de *"de trois fonds au sein d'un fonds, qui comporte trois sections correspondant aux fonds fusionnés"*. Effectivement, pour une réforme de grande ampleur, soulignée en juin 2009 par le rapport Cardoso à la suite des États généraux de la presse, la fusion manque d'envergure.

Le fonds d'aide au développement de la presse en ligne fait partie des plus lésés du projet de loi de finances 2013 mais, si le bilan est mitigé, le ciblage des aides est *"très discutable"*. Manque de transparence dans les critères d'attribution de l'aide selon le rapporteur sur le projet de loi de finances 2011 et ouverture du fonds SPEL en 2009 avec une enveloppe de 20 millions d'euros *"sans aucune réflexion préalable, ni sur son montant, ni sur son ciblage"*. De quoi calmer les ardeurs des défenseurs des subventions sous perfusion, puisque le député assassine clairement le fonds et son fonctionnement :



Il en est résulté un guichet supplémentaire et un saupoudrage inéluctable des crédits. Surtout [...] les dépenses éligibles comprenaient des dépenses de fonctionnement, en particulier les salaires bruts des journalistes affectés au numérique. Ont ainsi été inclus dans le champ des dépenses éligibles des salaires de rédactions entières "réaffectées" du "papier" vers le "web", ce qui a donné lieu à un important effet d'aubaine et gâchis d'argent public.

Avec son rapport, on dirait bien que Françaix compte mettre un coup de pied dans la fourmilière. Reste à voir si la portée des constats est à la hauteur des attentes du député. Et d'une partie de la presse.

Pf 2013

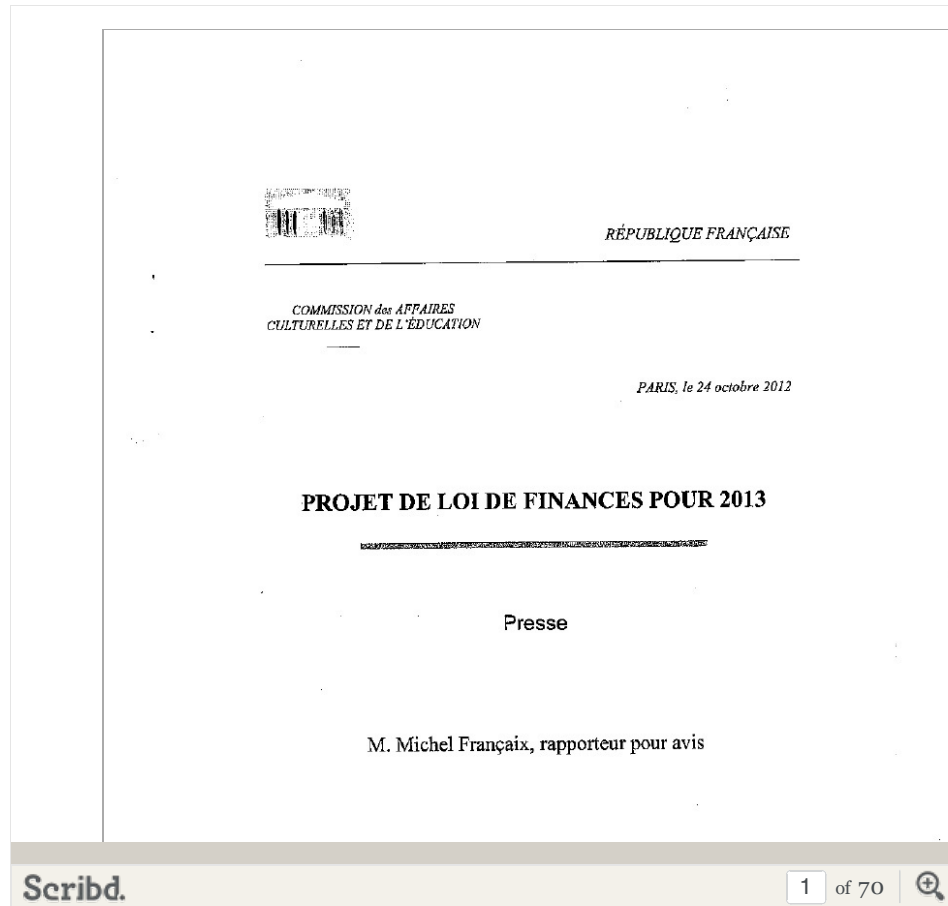


Photo du kiosque par **Raph V. [CC-byncsa]** remixée par Ophelia Noor pour Owni (-)

1. Télé 7 jours, Télé star, Télé loisirs et Télé Z, ndr [↔]

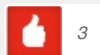
TZATOV

le 25 octobre 2012 - 14:54 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



"...le milliard d'euros de chiffre d'affaires de la presse..." Ne voulez-vous pas dire "...les 10 milliards d'euros de CA de la Presse..." ? Rien que les recettes publicitaires de la presse, qui abondent environ un tiers de son CA total, se montent à 3,5 milliards d'euros (source IREP). Dans ce cas, les aides ne représenteraient-elles donc pas plutôt 1,1% du CA du secteur ?

VOUS AIMEZ



3

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

CLAIREBERTHELEMY

le 25 octobre 2012 - 15:09 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Une erreur s'est glissée ;-).
Le CA de la presse s'élève à environ 10 milliards.*

VOUS AIMEZ



2

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

JULIEN KOSTRECHE

le 25 octobre 2012 - 15:00 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Et si – sans tourner le dos au papier sur lequel repose encore une bonne partie du modèle économique des éditeurs – on fléchait davantage ces aides vers des projets numériques collaboratifs et innovants ?

VOUS AIMEZ



5

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

TAKHIAREL

le 25 octobre 2012 - 15:34 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Vers Mediapart et OWNI, ça serait quand même plus utile que vers Le Monde, le Figaro ou Libé.

VOUS AIMEZ



16

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ANDRÉ75

le 27 octobre 2012 - 12:52 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



ces nouveaux médias sont créés par des journalistes qui avant étaient au Monde, ou au Figaro

VOUS AIMEZ



3

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

KOLAGE

le 25 octobre 2012 - 15:32 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Ces graphiques sont vraiment mal faits !!!

VOUS AIMEZ



6

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

CLAIREBERTHELEMY

le 25 octobre 2012 - 15:38 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Merci beaucoup ! La rédaction est flattée :D

VOUS AIMEZ



11

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

JEANM4T

le 26 octobre 2012 - 11:44 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*ah ben justement je viens de m'inscrire à ce service infogr.am juste à cause de ces infographies que je trouve bien faites et bien pratiques... les goûts et les couleurs?
pour moi : bravo! ;)*

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

MATHILDE, CTWELL

le 26 octobre 2012 - 16:33 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Les graphiques sont très bien faits je trouve, très explicatifs et ils représentent bien l'article. Après les goûts et les couleurs ne se

*discutent pas, mais de là à dire qu'ils sont très mal faits ?
N'exagérons tout de même pas :).*

*Sinon l'article est assez complet à mon sens, même s'il faudrait
effectivement peut-être se tourner vers les projets numériques qui
restent je pense l'avenir contrairement au papier qui finira par
disparaître très certainement avec le temps.*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

DIFTONG

le 25 octobre 2012 - 16:04 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Article très intéressant, merci.

*Une remarque juste: l'échelle de l'histogramme est "en euros", laissant entendre que
leMonde a touché 16 euros de subvention... On comprend mieux en passant la souris
sur le graphique, mais pas sûr qu'une majorité de lecteur n'y pense.*

VOUS AIMEZ



10

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ROULETABOULE

le 25 octobre 2012 - 16:20 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Et l'aide aux journalistes sous forme d'abattement fiscal ? C'est quand-même
un beau cadeau... 50 millions d'euros par an disait un autre journal.*

Pourquoi ne prenez-vous pas en compte cette aide ?

VOUS AIMEZ



7

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

LEUREDUTHÉ

le 25 octobre 2012 - 18:24 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Ces journaux sont détenus par des milliardaires ou presque (Dassault, les
affaires BNP, Rothschild etc) et ils bénéficient d'aides. Au moins cette aide de l'état fait
croire aux journalistes qui sont "indépendants" dans leur manière de traiter l'information.*

VOUS AIMEZ



7

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

SHOKIN

le 25 octobre 2012 - 18:36 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Surtout quand des personnes ne s'informent plus que sur des sites d'actualités
sous des licences Creative Commons (Owni, Internet Actu, Bastamag, Numerama,
Framablog, Scinfolex, Torrentnews, etc.), elles n'ont plus besoin de la presse (sauf locale
éventuellement), encore moins de Google.*

VOUS AIMEZ



3

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

BIDOU69

le 30 octobre 2012 - 21:54 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Pour n'avoir qu'une information de gauche ? Non merci !

*Je tiens également à conserver Boulevard Voltaire, Riposte Laïque, Fdesouche
et bien d'autres.*

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

MANU

le 26 octobre 2012 - 1:50 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Juste pour la petite rectification sur le graph des subventions : le monde reçoit donc 14euros? ;-)

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

CLAIREBERTHELEMY

le 26 octobre 2012 - 10:04 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Non en fait il faut passer la souris sur le graphique... On fait des tests Infogr.am .. :D et ce sont des millions d'euros donc !

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

PIERRE DE TAILLE

le 26 octobre 2012 - 7:30 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Il faudrait aussi parler du monopole du Syndicat du Livre et de ses privilèges exorbitants, qui font que la presse papier en France a des coûts de fabrication de 25 à 35 % plus élevés que dans d'autres pays d'Europe. Ce syndicat est l'un des grands fossoyeurs de la presse en France, avec ses actions de voyous (blocage de la distribution, destructions de journaux, etc.) et sa résistance forcée à tout changement. pourquoi en parle-t-on si peu ?

VOUS AIMEZ



6

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

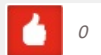
JOBIC

le 7 novembre 2012 - 13:00 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



bof petit argument

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

D4V1D0FF

le 26 octobre 2012 - 8:34 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



N'ayant pas eu de réponse à mes tweets, je repose donc ici ma question :

Vous tapez fort sur la presse écrite mais vous survolez l'aide au développement des services de la presse en ligne sans en donner ni le montant ni sa répartition. A ce que j'ai cru comprendre du rapport, l'enveloppe pour 2011 était de 25,2 millions d'euros (page 40).

Auriez-vous la répartition de cette enveloppe pour les 109 bénéficiaires de l'annexe 1 ?

VOUS AIMEZ



4

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

CLAIREBERTHELEMY

le 26 octobre 2012 - 10:08 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Nos excuses pour Twitter, nous n'y sommes pas connectés H24, d'où un délai de réponse ;-)

Une petite précision : nous ne tapons pas sur la presse écrite, le rapport du député est un peu piquant concernant la gestion de cette même presse, nuance de taille.

Ensuite pour répondre à votre question, nous n'avons pas la répartition pour les bénéficiaires de l'annexe 1... À creuser donc !

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

D4V1D0FF

le 26 octobre 2012 - 10:20 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Je me doute bien pour Twitter ;-)

Je trouvais l'article, très instructif au demeurant, un peu tourné dans le sens où vous vous focalisiez justement sur les aides octroyées à la presse écrite mais peu ou pas sur celles de la presse "online". Mais ce n'est que mon interprétation, "AMHA" comme on dit.

Je trouve qu'il serait justement intéressant de pouvoir comparer avec les aides versées pour la presse en ligne car le nombre de sites concernés, 109 d'après l'annexe 1, me semble relativement énorme et touchant tout et n'importe quel domaine.

VOUS AIMEZ



4

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

BOB

le 26 octobre 2012 - 10:56 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Question 1 : pourquoi faites vous entrer les aides de l'AFP dans les aides à la Presse (pres de 25 % des aides totales) ? l'AFP travaille pour tous les médias : radio .. TV .. etc

Question 2 : vous nous parlez de plus d'1 milliard d'aides (10% du CA de 11 Milliards) mais dans le "camembert" de répartition des aides, le total reparti n'est que de 500 millions.. que croire ?

Merci !

VOUS AIMEZ



3

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

CLAIREBERTHELEMY

le 26 octobre 2012 - 11:05 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Les aides à l'AFP sont comptabilisées dans les crédits de paiement (ou autorisation d'engagement, pardon pour le jargon...) des aides à la presse dans le PFL2013. Donc c'est inclus dans le graph'... Et différent du contrat passé entre l'État et l'agence de presse.

Et pour le camembert, les aides à la presse du PLF2013 sont des aides partielles, à hauteur de 516 millions d'euros. D'où une somme différente des aides globales.

En espérant avoir répondu à vos questions...

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ANDRÉ75

le 27 octobre 2012 - 12:49 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



beaucoup d'aides inutiles pour des éditeurs qui peuvent faire des remises importantes sur les abonnements avec des cadeaux, alors que les kiosquiers "esclaves des temps modernes" touchent peu sur les magazines, environ 15€

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

LUK

le 29 octobre 2012 - 11:21 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Que sont A2 Presse et Newsprint SAS?

Je trouve un site qui dit qu'A2 Presse est un site d'abonnements à prix réduit (tu m'étonnes, s'ils touchent presque 5 millions de subventions) oO

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LEI RÉPONDRE

MICHEL SALION

le 29 octobre 2012 - 12:07 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



LES ERREURS DE FRANCAIX !!!

MLP s'indigne du contenu du rapport sur « la presse » du député Michel Françaix, rédigé dans le cadre de l'examen du projet de loi de finance 2013. La coopérative s'étonne qu'un élu de la République, en charge du secteur de la presse à la commission des affaires culturelles, puisse faire preuve d'une telle légèreté d'analyse sur le secteur et émet de sérieux doutes sur son impartialité dans ce dossier pourtant essentiel pour l'avenir de la presse en France.

Bien qu'il soit impossible de lister toutes les informations erronées et approximatives contenues dans ce document, tant elles sont nombreuses, MLP a tenu à réaliser un « best of des erreurs de M. Françaix » en passant son rapport à la moulinette du fact checking !

« La contraction du marché s'est avérée supérieure aux prévisions les plus pessimistes » (page 46 point 2)

FAUX. Les prévisions de contraction du marché de cet ordre étaient déjà publiques lors des Etats Généraux de la Presse écrite en 2008. MLP avait (malheureusement) entre autres intervenants prévu une baisse de marché de 7 à 8% par an, tout volume compris. A très court terme, les mesures de sauvetage de Presstalis, qui impliquent une hausse des barèmes de distribution, vont créer une pression économique supplémentaire pour les éditeurs, qui risque d'aggraver dès 2013 et 2014 cette tendance négative sans même prendre en compte l'hypothèse d'une hausse de la TVA brandie comme une menace par Michel Françaix sur les titres non-IPG.

« les MLP ont développé leur activité sur des publications à périodicité lente et à fort prix de vente mais elles cherchent à étendre leurs activités à la distribution d'hebdomadaires, voire de quotidiens » (page 47, point 4)

FAUX. MLP distribue depuis près de 15 ans des hebdomadaires et 47% des exemplaires qu'elle met en distribution sont des hebdomadaires. En outre, elle distribue tout comme Presstalis de la presse d'intérêt général et politique ce qui n'est pas la qualification de toutes les publications quotidiennes pour lesquelles MLP doit verser une péréquation. Au niveau 2, les dépôts affiliés au réseau Alliance, créé par MLP, distribuent quotidiennement la PQN, y compris dans l'Oise, département où est élu M. Françaix !

« n'ayant pas à supporter le surcoût historique lié notamment aux conditions accordées aux ouvriers du livre, les MLP sont en mesure de proposer aux éditeurs des conditions économiques plus attractives » (page 47, point 4)

VRAI. Si tous les magazines étaient traités aux conditions économiques proposées par MLP, le secteur ferait plus de 60 millions d'euros d'économies supplémentaires par an et pourrait se passer des aides publiques ! La question qu'aurait pu se poser le député Françaix est donc « à quoi doit servir une messagerie : alourdir sans cesse les coûts des éditeurs ou rechercher les moyens les plus efficaces de distribution ? »

« La concurrence déloyale de MLP et l'absence de Péréquation » (page 47, point 5)
MENSONGER. M. Françaix tait le fait que Presstalis (ex-NMPP) a été condamnée en France, en particulier par l'Autorité de la Concurrence, et en Belgique, pour abus de position dominante. Rappelons ici que les NMPP ont été condamnées à une amende de 3 millions d'euros en 2009 pour avoir nui gravement à MLP et à la concurrence. L'omission de cette lourde condamnation en dit long sur le sérieux et l'indépendance de ce rapport. MLP n'a jamais été condamnée pour concurrence déloyale.

« M. Bruno Lasserre avait rappelé que les conditions d'une concurrence loyale n'avaient jamais été remplies sur le marché de la distribution » (page 48, 1er paragraphe)

FAUX. Il s'agit d'une interprétation très libre des propos de M Lasserre qui a écrit :

« Il serait plus équitable que la presse quotidienne soit subventionnée conjointement par une aide de l'Etat et par une contribution de toute la presse magazine (afin que les éditeurs des MLP contribuent également au financement de la presse quotidienne.) Il pourrait également être plus efficace qu'une telle subvention soit rétrocédée aux quotidiens sous forme de remise sur barèmes et non versée à une messagerie particulière. Les messageries seraient alors incitées à fixer des barèmes qui reflètent les coûts réels de distribution de chaque type de presse. »

A aucun moment dans le rapport Lasserre ne figure le terme de « concurrence déloyale ». C'est très problématique et regrettable au regard des responsabilités publiques

occupées par M. Français.

« les MLP profitent en partie du système de distribution de Presstalis et notamment de son système d'information qui apparaît d'ailleurs obsolète et a besoin d'être intégralement renouvelé » (page 48, point 5)

FAUX. Là encore le rapport manque cruellement de rigueur. MLP supporte depuis longtemps des charges de péréquation que ne subit pas Presstalis :

- depuis 1988, MLP paie plus cher que Presstalis tout le niveau 2 ;
- MLP paie plus cher que Presstalis les diffuseurs Parisiens ;
- MLP a ses propres systèmes d'information mais paie à Presstalis une redevance d'accès à son système Presse2000. Ces coûts représentent 30% des charges informatiques de MLP ;
- MLP acquitte pour tous les dépôts le paiement des coûts de transport sur ses produits hors presse, ce que se refuse de faire Presstalis malgré les décisions et recommandations du CSMP.

Au total, MLP acquitte, avant même que ne soient mises en place des charges de péréquation de la distribution des quotidiens récemment décidées par le CSMP, près de 7 millions de charges que n'a pas à payer Presstalis, ou mieux, dont celle-ci bénéficie. Nous vous invitons à rapporter ce chiffre aux 68 millions de chiffre d'affaires comptable du groupe MLP, soit plus de 10% de son chiffre d'affaires qui est ainsi déjà péréqué et ceci depuis longtemps.

« les MLP ont déposé un recours auprès de la Cour d'appel de Paris, ce qui en dit long sur leur volonté de participer au sauvetage du système coopératif... » (Page 55, point 3)
VRAI ET FAUX. MLP a toujours déclaré accepter une péréquation financière au titre des surcoûts liés à la distribution de la PQN, pour peu que ce système ne dépasse pas 1 % de son CA et soit limité dans le temps. Quant à la péréquation des coûts historiques, que le député appelle de ses vœux, MLP rappelle que l'ARDP a dû finalement se résoudre à ne pas valider le projet du CSMP et demander que ce projet soit soumis pour avis à l'Autorité de la Concurrence, ce que MLP lui avait suggéré depuis le mois d'août dans le cadre de sa contribution.

« l'une des options serait d'envisager un rapprochement des messageries ... la situation de MLP n'est pas si florissante... la création d'une société commune de moyens ou un partage géographique ... seront incompatibles avec le droit de la concurrence ... il faudra assumer une fusion et cette dernière ne pourra pas trop attendre » (page 57)
ABSURDE. Fusionner Presstalis avec MLP serait maintenir un modèle générateur de perte, conduire à l'insolvabilité générale, renoncer aux gains d'efficacité, se priver de toute alternative, perdre MLP et perdre Presstalis.

« des réformes importantes doivent être mise en œuvre rapidement ... l'assortiment et le plafonnement » (page 59 – 6ème paragraphe)
FAUX. MLP informe le député que le plafonnement est mis en œuvre depuis plusieurs années et que les premiers effets de la mise en œuvre de l'assortiment ont conduit pour le moment à une réduction supplémentaire de 2,4% du marché lequel est déjà en baisse de 8%.

« Deuxième option : un divorce entre la distribution de la presse magazine et celle des quotidiens » (page 60, point 2).

ABSURDE. MLP rappelle que sur le niveau 1, la presse quotidienne et la presse magazine sont déjà et depuis très longtemps « divorcées » : elles n'utilisent pas les mêmes process, ni les mêmes camions, elles partagent simplement des coûts de siège et services centraux ou fonctionnels. Mais alors on peut se demander pourquoi Presstalis, qui perd tant d'argent avec la presse quotidienne, a tout fait pour la retenir quand celle-ci a menacé de partir se faire distribuer par la PQR ? Comment une activité soulignée dans le rapport comme déficitaire a-t-elle pu décider de « rester pour sauver un système coopératif » dont on dit qu'elle constitue la raison de son déficit ?

« Le rapporteur pour avis est convaincu que la priorité absolue ... est de cibler les aides sur les titres qui en ont le plus besoin ... en réservant le taux super réduit de TVA aux titres s'adressant aux lecteurs citoyens » (page 31, dernier paragraphe et page 32 premier paragraphe)

« Le principe de solidarité qui sous-tend le système coopératif de distribution de la presse, trouve déjà sa contrepartie dans l'application de tarifs postaux préférentiels qui bénéficient encore largement à la presse » (page 32, 3ème paragraphe)
MENACANT. Pour MLP qui n'a jamais perçu d'aides publiques, l'alchimie qui conduit à faire une démonstration entremêlant système coopératif et tarifs postaux est très spéculative. L'idée qui consisterait à augmenter la TVA des titres non IPG est le meilleur moyen d'impacter leurs coûts de distribution en accroissant la baisse du marché des autres titres (lesquels participent par mutualisation à financer les coûts de distribution de la vente au numéro des IPG sur toute la chaîne de distribution) en faisant exploser les coûts de la vente au numéro. Les diffuseurs, dépositaires et messageries étant rémunérés sur le prix TTC, les éditeurs non IPG seraient nombreux à devoir se poser la question de leur survie ou de celle de leurs publications ce qui réduirait l'enveloppe de chiffre d'affaires servant à péréquer les charges de distribution. Le problème n'est donc pas le taux réduit de TVA mais celui de l'affectation d'aides destinées à compenser des surcharges et surcoûts industriels, commerciaux et sociaux.

Un mot tout de même pour dire que MLP partage totalement au moins une chose avec le député Français : « les revendeurs de presse (sont bien) les grands oubliés du

systeme » (page 56 point 5)

Michel SALION / MLP / 06 22 96 53 41

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

JOBIC

le 7 novembre 2012 - 12:43 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



je suis pour la distribution de presse coopérative et pour la loi Bichet

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

EN EFFET

le 29 octobre 2012 - 17:28 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Pour illustrer :

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

EN EFFET

le 29 octobre 2012 - 17:35 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Pour illustrer : <http://www.flickr.com/photos/zespical/6970723352/>

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

PORCELAINE

le 30 octobre 2012 - 13:48 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Dans "presse en ligne"... où est la presse : la presse qui presse le papier... ?

Je n'ai pas lu l'article : j'étais trop pressé, mais j'ai l'im... pression qu'il pourrait m'énerver si je le lisais.

Vive la presse papier ! A bas le presse citron !

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

JOBIC

le 7 novembre 2012 - 12:09 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



INTERIMAIRES RANSTAD – MIDI PRINT

Voici un courrier envoyé par les interimaire de longue date suite à la restructuration de l'imprimerie du Monde

Gallargues le Montueux, le 23 mai 2012

A nos Amis et Camarades élus SGLCE CGT du Livre

L'intérim est l'indicateur conjoncturel de la baisse d'activité ou de la réorganisation de celle-ci, l'élection présidentielle passée et nous nous en doutions, relance les plans de restructuration en veilleuses.

L'intérim a été développé pour augmenter la flexibilité et peser sur le cout du travail afin de maintenir le taux de profit de l'industriel. Il est plus facile pour les grandes entreprises de se débarrasser ainsi de salariés précaires que de mettre en œuvre des plans sociaux touchant leur propre personnel.

Et nous ne sommes pas dupés par les réorganisations successives de la presse, largement aidées par des subventions de l'état.

Accord de 1976 diminution des effectifs 35%.



Accord de 1989 583 ouvriers ont quitté la profession.

Accord de 1992 422 ouvriers ont quitté la profession.

Convention 2005 586 ouvriers ont quitté la profession.

Et ça continu...

Avec comme finalité « en finir » avec les ouvriers du livre .
Le groupe d'imprimerie qui nous emploie sert de sas aux restructurations finales des éditeurs nationaux de presse.
Appliquant la stratégie de l'entonnoir échelonné dans le temps, il paraît évident qu'en se désengageant de l'impression, les éditeurs en accord avec l'imprimeur unique, basculent leurs personnels vers un seul pôle d'impression qui lui, avec ses nombreuses imprimeries jouera avec le volume de tirage et le nombre de titres, tantôt fait dans une imprimerie tantôt dans l'autre ,mutant ainsi les salariés créant de substantielle baisse d'effectif au coup par coup afin d'éviter de fort mouvement sociaux, puis à terme dans le cadre de sa propre réorganisation mettra en place un autre plan social sous couvert de redondance, sonnait ainsi le glas des ouvriers du livre en CDI
Les grands capitaux, de la banque, l'armement etc... propriétaire de titre nationaux bouffeur de subvention d'état licenciant à tour de bras ou le profit à court termes à plus d'importance que les valeurs de fonds de la profession, dévoient l'information à la simple communication et propagande, réduisant certain titre à de vulgaire support publicitaire agrémenté en copié collé de quelque article issus de source AFP sans besoin journalistique. Cette stratégie, trace la voie du déclin de la presse écrite .Ils s'acharment à nous convaincre de la fin du support papier au profit du tout numérique et utilisent les aides de l'état non pas pour ouvrir l'information écrite à la proximité du citoyen de tout âge ni pour entreprendre une refonte fondamentale de la liberté d'informé. Mais pour casser progressivement l'institution qu'est la vraie presse, du journalisme d'investigation aux ouvriers de l'impression.Combien de titre créé grace aux subventions ?aucun
Ils soulignent en plus avec amertumes dans un rapport sénatorial le droit de regard de la CGT sur le recrutement datant de 1944 et les rémunérations de ceux-ci considéré par les éditeurs comme un surcout.
Les propriétaires d'éditions actuels n'ayant aucun lien historique avec la presse écrite, essaient de nous faire croire qu'il est contre nature de lier l'édition à l'impression. N'en déplaise à ces Monsieur depuis la création de l'imprimerie, l'histoire en atteste , l'Impression et l'Edition sont intimement liées.
Ces quelques lignes, cher Camarade, pour te faire part de notre analyse et de nos inquiétudes, aux vues des diverses mutations en cours, sachant que l'intérimaire est le premier sortant en cas de restructuration, qu'en sera-t-il après le dernier intérimaire sorti ?

VOUS AIMEZ  1 VOUS N'AIMEZ PAS  0 LUI RÉPONDRE

17 pings

Aides à la presse: les chiffres - Contrepoints | Contrepoints le 26 octobre 2012 - 7:00

[...] confrères d'Owني.fr (un autre pure player de l'information en ligne) ont mis en ligne hier un rapport de l'Assemblée Nationale sur l'économie de la presse. Une bombe qui révèle les [...]

Régions.news #59 – Edition du vendredi 26 octobre 2012 | RÉGIONS.NEWS le 26 octobre 2012 - 11:16

[...] octobre 2012, le site Owني.fr publie avec un peu d'avance sur le site de l'Assemblée, le rapport parlementaire sur l'économie de la presse, préparé dans le cadre des débats sur la loi de finances 2013. Ce rapport accablant pour la [...]

La revue de web de Carré d'Info | Carré d'info le 27 octobre 2012 - 12:32

[...] rapport parlementaire bientôt publié et révélé par le site d'informations Owني, dévoile le montant des aides de l'Etat à la presse notamment pour son développement numérique. Las, l'argent, en masse, n'a servi [...]

CQFT #31 Parce que nous ne sommes pas des crétiens « RÉSOLUTION 2.0 le 27 octobre 2012 - 13:51

[...] On parle bien d'un média assisté : les chiffres des subventions pour certains titres, ça donne le vertige. [...]

Aiuti pubblici alla stampa. Anche in Francia è polemica: bloccano l'innovazione? | LSDI le 28 ottobre 2012 - 8:14

[...] economico della stampa francese, nella cornice del dibattito sulla legge finanziaria 2013, che – spiega Owni.fr – è assolutamente sconcertante per la stampa scritta, considerata incapace di adattarsi [...]

Journalisme geek, photo, économie | François Geff le 28 octobre 2012 - 17:35

[...] cher. Et cela peut donner des résultats intéressants, ainsi lorsque l'on regarde de près la façon dont est dépensé l'argent public pour aider la presse, 1,2 milliard d'euros en [...]

Diffuser la culture française ou aider Télé Z ? « À la Toison d'or le 29 octobre 2012 - 9:13

[...] journal Owni a récemment écrit un article sur les aides publiques reçues par la presse. On y rappelle que les grands quotidiens sont très aidés (de 6 millions [...]

Aides à la presse : 1,2 milliards pour lire quoi ? | Inactuels le 29 octobre 2012 - 10:32

[...] 1,2 milliard. C'est la somme que dépense l'Etat chaque année pour soutenir la presse, la vieille, la papier, celle qui ronronne, abrute et moralise. Avec 20 millions d'Euros seulement, la presse en ligne ne touche que moins de 2% de cette somme. Telle est la conclusion du rapport parlementaire extrêmement critique récemment rendu par le dépu.... [...]

Encore 500 millions d'euros d'aides directes à la presse en 2013 | Contribuables Associés le 29 octobre 2012 - 15:51

[...] l'Assemblée, a présenté les conclusions d'un audit sur la presse tricolore dont le site Owni a tiré les infos [...]

« L'ancien monde n'arrive pas à mourir quand le nouveau n'arrive pas à naître. » le 30 octobre 2012 - 3:06

[...] Avec un peu d'avance sur le site de l'Assemblée, nous publions le rapport parlementaire sur l'économie de la presse, préparé dans le cadre des débats sur la loi de finances 2013. Rapport accablant pour la presse papier, incapable de s'adapter au numérique. Et qui révèle les montants exacts des aides reçues par les grands titres en 2011 et leur utilisation. Lire l'article de Claire Berthelemy [...]

Encore 500 millions d'euros d'aides directes à la presse en 2013 | Les moutons enragés le 30 octobre 2012 - 7:15

[...] l'Assemblée, a présenté les conclusions d'un audit sur la presse tricolore dont le site Owni a tiré les infos [...]

l'info nationaliste » Archives du Blog » Encore 500 millions d'euros d'aides directes à la presse en 2013 le 30 octobre 2012 - 9:57

[...] l'Assemblée, a présenté les conclusions d'un audit sur la presse tricolore dont le site Owni a tiré les infos [...]

Les privilèges de la presse « Blog de Bob le 30 octobre 2012 - 13:21

[...] La presse prend cher [...]

La presse papier coûte cher « l'Entonnoir le 5 novembre 2012 - 17:12

*[...] papier coûte cher Posté le octobre 26, 2012 par entonnoir | Ecrire un commentaire
La presse prend cher Quelques jours avant le site de l'Assemblée, nous publions le
rapport parlementaire sur [...]*

Trois questions qui fâchent autour de Notre-Dame des Landes « Breizh Journal
le 7 novembre 2012 - 19:42

*[...] les « consignes » reçues par les rédactions des grands médias. Difficile, quand on
perçoit 30 à 40% de son budget des mains de l'Etat de ne pas rester insensible à
certaines sollicitations. Alors, black out [...]*

RAGEMAG le 9 novembre 2012 - 10:50

*[...] Avec ce système, je ne vois pas très bien ce qui pourra sauver la presse en dehors
des aides de l'État; aides qui représentent, directement ou indirectement, 30% de son
chiffre... [...]*

“Si on décide de ne pas bouger, là on est mort” | loKaliz.me le 20 novembre 2012
- 17:06

*[...] mois après la publication par Owni du rapport de Michel Françaix, sur les aides à la
presse pour la Commission des affaires culturelles et le projet de loi de [...]*